



Aide à la mise en place d'un Jardin de Cocagne par Douaisis Agglo



Situation



DOUAISIS AGGLO aménage l'écoquartier du Raquet (communes de Douai et Sin-le-Noble). En 2018, DOUAISIS AGGLO permet, sur 2,5 ha de foncier lui appartenant, l'installation du Jardin de Cocagne du Raquet à Sin-le-Noble. Le foncier est loué via un bail rural environnemental, grâce à l'appui de Terre-de-Liens. En 2020, la communauté d'agglomération met à disposition 2,2 ha supplémentaires à sa disposition. C'est un projet de maraîchage biologique et d'insertion professionnelle qui se concrétise grâce à la collectivité territoriale.

Résultats

4,7 ha de foncier public mis à disposition par DOUAISIS AGGLO ont permis l'installation d'un Jardin de Cocagne (maraîchage biologique et insertion professionnelle)

- Vente de paniers hebdomadaires
- Conversion de 4,7 ha en AB sur des parcelles situées sur le périmètre éloigné et rapproché d'un captage d'eau potable
- Insertion de personnes éloignées de l'emploi

Contexte

En 2014, DOUAISIS AGGLO mène une large concertation territoriale sur le thème de l'agriculture biologique, avec l'aide d'un bureau d'étude, basée sur la méthode du dialogue territorial afin d'anticiper d'éventuels blocages ou crispations liées à ce mode de production. Un **forum-ouvert** est organisé sur le sujet en juin 2014, réunissant plus de 90 participants. Depuis lors, la collectivité locale porte une politique volontariste de développement de l'agriculture biologique, intitulée BIOCAD, qui réunit une grande variété d'acteurs intervenant dans le domaine de l'agriculture, de l'eau et du développement territorial.

Sur les communes de Douai et Sin le Noble, DOUAISIS AGGLO aménage l'écoquartier du Raquet, qui allie développement durable et bien-être des habitants. Ce site étant situé dans une aire d'alimentation de captage d'eau potable, et une partie du site sur le périmètre de

Dispositifs utilisés

- Recensement des terres publiques
- Rédaction d'un bail rural environnemental
- Animation territoriale
- Politique BIOCAD



Hauts-de-France



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Facteurs de réussite

- La volonté d'un élu local, Jean- Luc Hallé, qui a su convaincre ses homologues de la nécessité de repenser l'agriculture périurbaine au regard des nouveaux enjeux qu'ils soient agricoles, alimentaires, sociétaux.
- L'accompagnement de Terre-de-Liens Hauts-de-France et de Bio en Hauts-de-France et de l'ensemble des acteurs agricoles impliqués dans les projet BIOCAD de DOUAISIS AGGLO, qui a joué un rôle important dans l'animation, le suivi et le conseil.
- L'importance du dialogue entre les acteurs et de la co-construction tout au long du projet.
- La motivation des porteurs de projets et l'organisation de réunions avec la Zone Test du Raquet voisine.

protection (rapproché et éloigné) d'un captage prioritaire d'eau potable, la collectivité locale souhaite agir en faveur de la protection de la ressource en eau.

L'agriculture biologique s'avère être un moyen efficace de lutter contre les pollutions diffuses de l'eau potable. En 2014, une étude de faisabilité portée par DOUAISIS AGGLO a validé les fondamentaux de l'implantation d'une exploitation maraîchère biologique sur le territoire de l'écoquartier du Raquet, et identifie des parcelles propices pour cela.

DOUAISIS AGGLO a, dès le départ, envisagé l'implantation d'une exploitation agricole qui allierait les 3 piliers du développement durable : Ecologie, Economie et Social, et s'est intéressée ainsi à l'opportunité d'un projet d'insertion professionnelle par le maraîchage biologique.

Démarches et Mise en place

En août 2018, l'association « Solidarité et Initiative au Raquet » est créée pour porter le projet, grâce à l'aide du Jardin de Cocagne de la Haute-Borne.



DOUAISIS AGGLO est accompagnée par Terre-de-Liens pour la rédaction d'un bail rural environnemental de 9 ans tacitement renouvelable, qui est établi en février 2019.

Bio en Hauts-de-France, quant à elle, accompagne la collectivité pour réaliser un diagnostic parcellaire des potentialités à l'agriculture biologique, afin de conseiller sur le type de cultures agricoles biologiques à mettre en place selon les parcelles ainsi que les apports organiques à prévoir.

DOUAISIS AGGLO accompagne techniquement, humainement et financièrement la mise en place en place du projet.

Freins identifiés

- Le manque de partenaires financiers
- Un turn-over important pour le poste de chef de culture

Perspectives

Douaisis Agglo envisage de poursuivre le développement des structures de l'insertion dans le domaine agricole, avec en projet une légumerie territoriale.



**Le Jardin
de Cocagne
du Raquet**



RESEAU COCAGNE



Ainsi, sur des parcelles lui appartenant, la collectivité locale décide de prendre en charge le coût du raccordement aux réseaux pour le Jardin de Cocagne du Raquet, en ce qui concerne l'eau et l'assainissement.

L'agglomération met également à disposition à titre gracieux un pré-fabriqués accompagné d'un parking, qui sert de base de vie aux salariés du Jardin de Cocagne, afin de permettre le démarrage de l'activité dans de bonnes conditions.

Comme le Jardin de Cocagne du Raquet est situé sur une zone de captage d'eau potable, il a fallu également obtenir une autorisation de réaliser un forage auprès de la DDTM, démarches pour lesquelles DOUAISIS AGGLO a apporté son accompagnement. Un coup de pouce est également donné pour aider au recrutement des salariés et une communication accompagne le lancement de l'activité.

Un second bail est établi en janvier 2020, permettant au Jardin de Cocagne de s'agrandir.

DOUAISIS AGGLO a pris en charge l'achat de plants pour l'installation de haies pour la parcelle de 2,5 ha mise à disposition, ainsi que le conseil de l'association les Planteurs Volontaires. La plantation de haies a été lancée lors d'une plantation citoyenne en février 2020.

Le Jardin de Cocagne a pu également bénéficier des aides agricoles spécifiques mises en place sur le territoire.

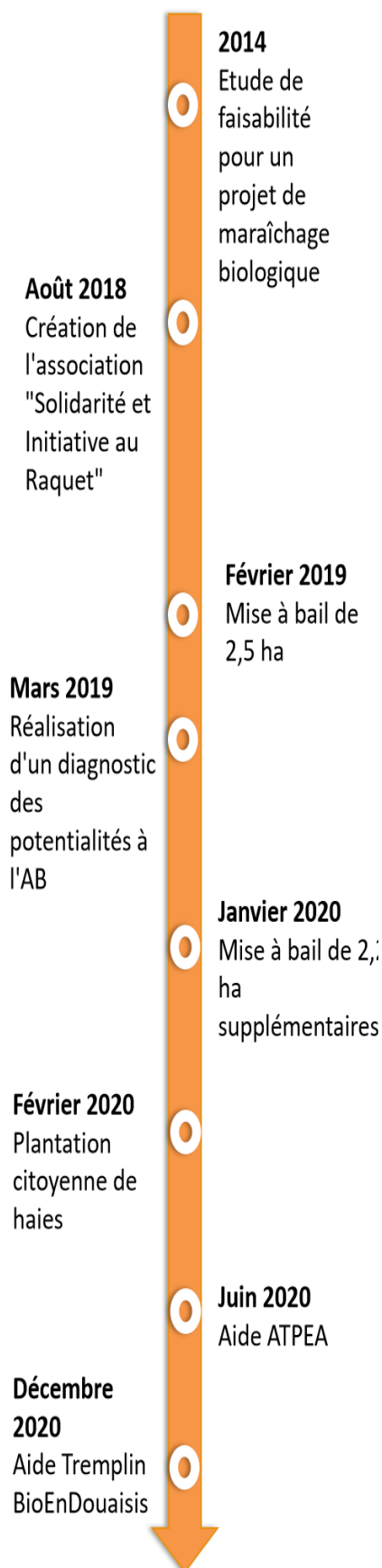
Une Aide au Très Petites Exploitations Agricoles (A.T.P.E.A), d'un montant de 15 000 euros, a ainsi été versée à l'association Initiatives et Solidarités au Raquet par DOUAISIS AGGLO en 2020. L'association a également bénéficié de l'aide Tremplin BioEnDouaisis pour les parcelles converties en bio.

Portée du projet

Ce projet ambitieux s'inscrit pleinement dans le Projet Alimentaire Territorial (P.A.T) de DOUAISIS AGGLO, labellisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt en 2017 :

- Dans le plan **BIOCAD** pour développer l'agriculture biologique : Le Jardin de Cocagne est basé sur une activité de maraîchage biologique, sur des parcelles situées sur périmètre rapproché et éloigné de captage d'eau potable. Le Jardin de Cocagne est par ailleurs voisin de la zone test, mise en place en 2017 sur 12 ha, qui permet à 3 agriculteurs de se tester aux pratiques de l'agriculture biologique.

ETAPES CLES



- Dans le plan **ALIMCAD** pour favoriser une alimentation de qualité et accessible à tous et améliorer le cadre de vie : Le Jardin de Cocagne prévoit d'ici quelques années de proposer des paniers auprès de 300 adhérents-consommateurs et 150 à 200 paniers hebdomadaires de légumes biologiques. Fin 2020, environ **85** paniers hebdomadaires sont vendus.

- Dans le plan **AGRICAD** pour favoriser les circuits courts et locaux et ainsi recréer un lien de confiance entre le monde agricole et les habitants.

Plus globalement, le Jardin de Cocagne s'intègre bien sur le site de l'Ecoquartier du Raquet et à vocation à participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Le Jardin de Cocagne est enfin une réelle opportunité en terme d'emplois sur le territoire. Le Jardin de Cocagne a vocation à être un acteur reconnu de l'insertion par l'activité économique sur le Douaisis, grâce à l'obtention de l'agrément ACI (Atelier Chantier d'Insertion). Les Jardins de Cocagne accueillent des femmes et des hommes de tous âges, en situation précaire et rencontrant des difficultés d'ordre professionnel, social ou personnel. A travers la production de légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs, les Jardins de Cocagne permettent à ces personnes de retrouver un emploi et de (re)construire un projet professionnel et personnel.

A la fin de l'année 2020, le projet du Jardin de Cocagne aura permis de créer :

- une équipe de 5 permanents
- un effectif de 15 ETP pour les salariés en parcours d'insertion

